

**COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Affiché le 04/04/2023

ID : 022-212201693-20230317-2023\_03\_01-DE

**Nombre de membres afférents**

Afférents au conseil municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	10

**Séance du 17 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PEUMERIT-QUINTIN, régulièrement convoqué par la Maire en date du 08 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de Mme Marie-Hélène BERNARD, Maire.

**Présents :** Madame Marie-Hélène BERNARD, Monsieur Jean LE MAGOUROU, Monsieur Pierrick PUSTOC'H, Mme Rachel GAUTHO, Monsieur Michel CONNAN, Monsieur René LERAY, Monsieur Sylvain LE PROVOST, Monsieur Erwoann BECEL, Madame Annie BENION, Mme Sandrine ALMIN.

**Absent excusé :** Monsieur Simon BERTHELIN,

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Michel CONNAN

**Secrétaire de séance adjoint :** Monsieur René LERAY

**Délibération n° 2023-03-01**

**Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 février 2023**

Madame la Maire indique que le CGCT indique que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires. Selon la jurisprudence, le conseil est maître de la rédaction du procès-verbal qui est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

A ce jour, aucune remarque sur la rédaction du projet de document préalablement transmis aux élus n'est parvenue en mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide cette proposition de procès-verbal.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt à la préfecture  
et publication ou notification

Le 24 MAR. 2023

Le secrétaire de séance  
Michel CONNAN  
Conseiller Municipal



La Maire,  
Marie-Hélène BERNARD

